Condé-Folie (80) : un garde-pêche de 70 ans passé à tabac après avoir demandé à des jeunes qui fumaient la chicha de bien vouloir ramasser leurs détritus

12/08/2020 à 10h56



Michel Debray, 70 ans, garde-pêche pour la société l'Avenir est intervenu jeudi vers 20 h 15 aux étangs de Condé-Folie pour demander à **deux jeunes qui fumaient la chicha de bien vouloir ramasser leurs détritus.** Ils se sont certes exécutés, mais **un jeune de 25 ans a frappé le garde-pêche par l'arrière au moment où celui-ci remontait dans son véhicule**.

D'autres jeunes sont ensuite intervenus pour le passer à tabac, l'empêchant de monter dans sa voiture en tenant la portière qu'ils ont finalement cassée.Michel Debray, blessé, s'est rendu chez le maire, Didier Danten (également président de la société de pêche l'Avenir de Condé-Folie), qui a aussitôt appelé les gendarmes. Les protagonistes avaient déjà pris la fuite à leur arrivée.

Le garde-pêche, blessé à l'œil, a déposé plainte à la gendarmerie de Domart-en-Ponthieu. **Les auteurs de ces faits seraient déjà connus de leurs services.**

Courrier Picard